

REFERENT HANDICAP EN CENTRE DE FORMATION

Mission : Animer et mettre en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation, définie par la direction.

Les activités du référent handicap :

1. **Accompagner le pilotage et la mise en œuvre de l'engagement du centre de formation dans la démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations**
2. **Soutenir et développer la mobilisation de l'équipe sur l'accessibilité du centre de formation**
3. **Développer des ressources et savoir-faire pour favoriser la formation des personnes handicapées**
4. **Favoriser la communication sur l'accessibilité du centre de formation auprès des publics et des partenaires**
5. **Favoriser le repérage des personnes en situation de handicap dès la phase d'accueil et s'assurer d'une communication sur les possibilités d'aménagement des modalités de la formation**
6. **Veiller à une égalité de traitement lors de toutes les phases de formation** (*recrutement, sélection, positionnement, période en centre, en entreprise, épreuves de validation*)
7. **Soutenir l'accessibilité des formations et être force de proposition pour l'améliorer, par :**
l'identification d'équipements de base, des modalités pédagogiques plus accessibles, ...
8. **Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques au sein de sa structure**
9. **Savoir mobiliser les dispositifs et prestations d'appui à la compensation du handicap en formation et en garantir la mise en œuvre jusqu'au terme de la formation**
10. **Créer, développer, et s'appuyer sur un réseau de partenaires externes** (référént de parcours, partenaires spécialisés handicap, CRFH, etc.) **pour pouvoir aménager les formations autant que nécessaire**
11. **Anticiper la fin de formation en garantissant la transmission aux partenaires, des données favorisant l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap**
12. **Repérer les problématiques, les axes de progrès pour en informer sa direction et le CRFH.**